

## AUTOUR DE QUELQUES MALAISES DANS LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE TCHADO-CAMEROUNAISE

### AROUND SOME DISCOMFORTS IN CHADO-CAMEROONIAN CROSS- BORDER MOBILITY

**Dieudonné VAÏDJIKÉ**

Université de N'Djamena, Tchad

[vaidjiked@yahoo.fr](mailto:vaidjiked@yahoo.fr)

**Résumé :** Entre le Tchad et le Cameroun, deux pays de l'Afrique centrale, on note un flux important de personnes d'un pays à l'autre. Les échanges culturels, commerciaux, touristiques... semblent justifier ce flux. Cependant, la criminalité violente ajoutée aux comportements déviants des forces de l'ordre (sensées garantir la sécurité des citoyens) et la fermeture des frontières en période de Covid-19 constituent un obstacle majeur à ce mouvement transfrontalier, ou mieux à la libre circulation des personnes et de leurs biens entre le Tchad et le Cameroun. Ces malaises, conséquences des foyers d'insécurité menaçant cruellement la vie humaine, d'une part, et, d'autre part, de la propagation de la Covid-19 exacerbant les vulnérabilités, parmi tant d'autres, ont limité et limitent encore les mouvements et/ou activités dans les zones frontalières tchado-camerounaises, et au-delà ; les usagers ne peuvent pas circuler librement et dans la sécurité. Pour endiguer cette situation préoccupante, quelques initiatives sont menées. Il s'agit notamment de l'intervention conjointe de l'armée tchado-camerounaise et nigériane et de l'organisation des groupes d'autodéfense dans les zones de crises, mais aussi de la mobilisation de tous en vue de garantir la sécurité humaine, par suite le bien-être des populations. L'analyse des données collectées ont montré qu'en dépit du dispositif sécuritaire mis en place, celles-ci se confrontent constamment aux difficultés de mobilité. Notre étude vise à appréhender ces crises qui ruinent l'être humain victime de l'agressivité et déconstruisent le lien social, compromettant les échanges culturels, économiques, etc., entre le Tchad et le Cameroun, comme dans le reste de l'Afrique.  
**Mots-clés :** Cameroun, frontières, malaises, mobilité transfrontalière, Tchad.

**Abstract :** Between Chad and Cameroon, two countries in Central Africa, there is a significant flow of people from one country to another. Cultural, commercial, tourist exchanges... seem to justify this flow. However, violent crime added to the deviant behavior of law enforcement (supposed to guarantee the safety of citizens) and the closure of borders during the Covid-19 period constitute a major obstacle to this cross-border movement, or better still to the free movement of persons and their goods between Chad and Cameroon. These evils or discomforts, consequence of areas of insecurity cruelly threatening human life, on the one hand, and, on the other hand, of the spread of Covid-19, which exacerbates vulnerabilities, among many others, has limited and continues to limit movements and/or activities in the Chadian-Cameroonian border areas, and beyond; users cannot move freely and safely. To eradicate this worrying situation, a few initiatives are being taken. These include the joint intervention of the Chadian-Cameroonian and Nigerian army and the organization of self-defense groups in crisis areas, but also the mobilization of all to guarantee human security and the well-being of the people. The analysis of the data collected showed that despite the security system put in place, they are constantly confronted with mobility difficulties. Our study aims to apprehend these crises which ruin the human being victim of the aggressiveness and deconstruct the social link, compromising the cultural, economic exchanges, etc., between Chad and Cameroon, as in the rest of the Africa.  
Keywords: Cameroon, borders, malaise, cross-border mobility, Chad.

## Introduction

Le Tchad et le Cameroun, deux pays de l'Afrique centrale et membres de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), partagent une frontière d'environ 1094 kilomètres et entretiennent historiquement des relations socioéconomiques, culturelles et politiques. Il en résulte d'incessants flux de populations qui traversent des agglomérations transfrontalières considérées comme des points de passage privilégiés. Ces populations bougent de plus en plus, et vont d'un pays à un autre. « Autant pour le travail que pour les loisirs, les études, la culture, la famille, l'humanitaire, la quête de sens.. », comme l'affirme G. Pineau (2010, p. 26) lorsqu'il aborde la question de voyages<sup>1</sup>.

Ainsi, l'accès à un nombre croissant d'activités, au Tchad comme au Cameroun, suppose une capacité de mobilité<sup>2</sup> : simple déplacement, voyage-aventure de découverte, voyage d'étude ou d'apprentissage, voyage existentiel de quête de sens et de soi. Ces voyages ne sont-ils pas empreints de difficultés qui nuisent et détruisent l'être humain et la société ?

En effet, les crises sociopolitiques au Tchad, comme en République centrafricaine, a généré un banditisme militaire transfrontalier des « coupeurs de route » (C. Musila, 2012b), qui implique à la fois des éléments issus des armées régulières et des mouvements « politico-militaires ». Leur présence dans les zones à risques ou « zones rouges », notamment entre Kousséri et Mora (Extrême-Nord du Cameroun), constitue un obstacle majeur à la mobilité. Pour sécuriser ces zones et contrôler les mouvements des bandits armés entre les territoires du Tchad et du Cameroun, des barrières sécuritaires sont créées. Malheureusement les hommes qui y sont détachés se livrent parfois à des pratiques peu orthodoxes ; par exemple, ils brutalisent, humilient, rackettent les usagers. Cette difficulté s'ajoute à l'émergence de Boko Haram et de la Covid-19 avec toutes leurs implications négatives, telles que la fermeture des frontières<sup>3</sup>. De toute évidence, les problèmes évoqués constituent des difficultés de mobilité transfrontalière tchado-camerounaise qui compromettent la libre circulation et le bien-être des citoyens.

Il est à rappeler que certains malaises, entre autres, le phénomène d'insécurité, sont un facteur ancien qui s'inscrit dans la longue durée et leurs pratiques se sont adaptées aux mutations du contexte politique. Comme l'avoue C. Musila (2012b), les routes des savanes et des steppes ont hérité d'un passé précolonial riche en banditisme. Les bandits armés viennent, non seulement des groupes d'individus qui cherchent des moyens de s'enrichir rapidement, mais encore des unités spéciales, par exemple du Tchad et de la République centrafricaine, fuyant les rafles et les campagnes de démobilisation organisées par les nouveaux régimes afin de récupérer les armes distribuées précédemment (C. Musila, 2012b). La présence incontrôlée de ces hors-la-

<sup>1</sup> Le radical « voy » et le suffixe « age » indiquent la pratique, l'usage avec, en l'occurrence l'usage de la voie, selon l'auteur.

<sup>2</sup> Il est à souligner que la mobilité est la perspective d'une meilleure vie relationnelle, familiale, personnelle et professionnelle (C. Fleury et E. Breton, 2012).

<sup>3</sup> Avec l'émergence de la Covid-19 par exemple, comme l'affirme C. Taylor (2015), les gens vivent dans un monde où ils peuvent choisir leur mode de vie ou agir conformément à leurs convictions (C. Taylor, 2015).

loi agressifs, violents, trouble la quiétude des populations, parce qu'elles sont permanemment en insécurité.

Ces crises, très récurrentes, perdurent en dépit des dispositifs sécuritaires (militaires et sanitaires) mis en place par les États et limitent les flux des populations inquiétées par l'insécurité généralisée qui sont devenus quasiment insupportables et/ou complexes. Les données collectées et analysées ont permis de relever qu'entre le Tchad et le Cameroun, les difficultés de mobilité sont réelles et entament les échanges socioéconomiques, culturels, etc., comme partout ailleurs en Afrique. Notre texte vise à appréhender ces malaises « préoccupants et récurrents », obstacles à la réalisation humaine et au bonheur collectif, sans prétendre à l'exhaustivité. La première partie s'intéresse à l'insécurité transfrontalière tchado-camerounaise qu'induisent les « coupeurs de routes » ou « Zarguina » ; la deuxième met en lumière les tracasseries policières ou douanières que subissent les populations en déplacement ; enfin la troisième partie essaye d'évoquer les difficultés de mobilité en période de Covid-19, un malaise qui ne laisse pas indifférent et qui perturbe considérablement.

## **1. Insécurité transfrontalière tchado-camerounaise et le « mal être » dans la mobilité des populations**

Les pays africains, à l'instar d'autres pays, sont ébranlés par de nombreuses crises. Les violences par exemple, par leur intensité, leur durée, leur extension territoriale, ou leur nature (guerres civiles, insurrections djihadistes, conflits armés, criminalité transfrontalière...), constituent quelques-uns des problèmes les plus inquiétants aujourd'hui. Un peu partout dans le monde, la sécurité des personnes et des biens (S. Roche, 1994), à l'intérieur d'un État et/ou dans les localités du corridor frontalier avec un autre État, ainsi que les différentes activités qui concourent à leur bien-être, sont menacées. Pour mieux appréhender le problème, nous avons évoqué le banditisme militaire transfrontalier de « coupeurs de routes » à l'Extrême-Nord du Cameroun, communément appelés « Zarguina », en langue peul.

Ce malaise, très ancien, lié à l'influence terroriste islamiste et d'extrémisme violent, au trafic d'armes légères et de produits de contrebande (carburant, produits pharmaceutiques, de stupéfiants, des engins et pièces détachées) et au braconnage transfrontalier et trafic des bétails, a des répercussions sur les équilibres démographiques, la sécurité intérieure des États et leur croissance économique et, surtout, la protection des personnes et des biens (C. Musila, 2012b). Il est à l'origine du déclin de la vie en commun (A. Ehrenberg, 2010), des problèmes sociaux de pauvreté, d'inégalités, d'injustice, etc. Certes, ces symptômes et transformations des personnalités (A. Ehrenberg, 2011) ont conduit à la mise en place de politiques nationales sécuritaires et répressives, avec plus ou moins de succès. Mais, la coopération transfrontalière entre les États en matière de sécurité reste toujours inefficace (C.-P. David & J.-J. Roche, 2002). Par exemple, les attaques répétées, quelquefois meurtrières, des bandits armés (ex-militaires et/ou ex-libérateurs), exacerbées par les incursions du groupe islamiste nigérian Boko Haram sont une preuve probante. Force est de constater qu'on voit partout une violence incontrôlable, comme l'attestent Y. Morhain & J.-P. Martineau (2001), destructrice de l'être et de la

société. En fait, on assiste à un effondrement des idéaux collectifs ou, selon P. Lévi (1990), aux expériences exceptionnelles d'offenses subies ou infligées. En d'autres termes, les hommes incontrôlés, armés, agressifs et violents, dont la principale caractéristique est la mobilité et la migration à travers les États, sont toujours à la recherche de la jouissance dans la souffrance infligée aux autres. Ce comportement qui implique la barbarie forme incontestablement l'arrière-plan de malaise, car ces hommes, à l'instar de certains contemporains comme aime le dire N. Gabriel (2011), ne se préoccupent guère du bonheur collectif et du développement de la société et n'aspirent pas à l'élévation esthétique et morale de tous. Selon l'auteur, ils voient comme finalité de leur existence un bonheur individuel.

Il importe de rappeler que l'insécurité transnationale ou transfrontalière s'inscrit dans l'histoire des dynamiques sociopolitiques et économiques qui sont fondées, en l'occurrence, sur la circulation de personnes et des biens. Cette situation inconfortable, dans la zone frontalière entre le Tchad et le Cameroun, a pris racine dans les razzias précoloniales pratiquées par quelques groupes ethniques constituant une forme d'économie parallèle et quasi légale tant que l'auteur ne la menait pas contre un membre de sa communauté. Autrement dit, la razzia n'était condamnée que si on ne rapportait pas au chef de la communauté sa part du butin (I. Saïbou, 2004). La pratique a été interdite lorsqu'on a partagé le bassin du Lac Tchad entre les empires coloniaux allemand, britannique et français à la fin du XIXe siècle (C. Musila, 2012a). Alors, les autorités traquaient et emprisonnaient tous ceux qui en faisaient partie, en particulier dans la maison d'arrêt de Maroua au Cameroun. L'historien camerounais I. Saïbou soutient que les membres de la razzia qui s'évadaient de la prison trouvaient dans la brousse un refuge et, par la suite, se reconstituaient. Forts de leur arsenal, ils combinaient des embuscades, des attaques à main armée, des braquages et des prises d'otages. La reconstitution de ces bandits transforme le « banditisme rural professionnel » ou « Zarguina » en banditisme rural transethnique mené par des repris de justice qui s'appuyaient, pour se soustraire à la loi, sur les solidarités ethniques transfrontalières (C. Musila, 2012a).

Pour juguler cet épineux problème, l'État camerounais a déployé sur le corridor Maroua-Kousséri ou Kousséri-Maroua, les forces de l'ordre pour sécuriser aussi bien les zones à risques que les personnes. Selon I. Saïbou (2004, p. 83), « leur attirail ne manque pas de surprendre l'observateur non averti : tenue de combat, casque de guerre sur la tête, fusil à l'épaule, grenades et pistolet à la hanche, chargeurs dans les poches ou minutions en bandoulière, gilet pare-balles couvrant le torse. » Telle est l'ambiance qui émaille l'escorte consistant à veiller à la protection des usagers de la route où les bandes pléthoriques et lourdement armées ont quasiment élu domicile, multipliant les attaques dans ce qui apparaît alors comme une véritable négation de l'autorité de l'État camerounais, poursuit l'auteur. Il en découle que les populations, vivant d'ailleurs dans la précarité, sont anxieuses et désespérées, craignant d'être dépossédées de tous leurs biens, voire d'être kidnappées, torturées, tuées, ou fusillées.

Nous constatons que la lutte contre les brigands n'a pas éradiqué le phénomène ni sous la colonisation ni après la colonisation. Cependant, la répression des bandits armés a instauré une accalmie (I. Saïbou, 2004 ; F. Gaulme, 2011) qui a été rompue à la fin des années 1970 par les guerres civiles dans le bassin du Lac Tchad. L'introduction des armes de guerre dans ce qui n'était que banditisme et l'irruption d'ex-combattants

aguerris aux techniques de guérilla transforment le phénomène dans ses capacités d'agression et d'organisation de l'insécurité. Les contestations sociopolitiques des années 1990 au Tchad, sur fond de rébellions armées et de tensions ethnico-religieuses, ajoutées aux crises sociopolitiques en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Soudan, etc., induisent la violence et le crime dans le paysage économique et sociopolitique entre ces pays, puis conduisent les hommes en arme sur les routes (C. Musila, 2012b). En clair,

L'instabilité politique au Tchad depuis le début de la rébellion du Frolinat en 1966, la divagation des combattants aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad, la dissémination des armes sophistiquées issues de la crise tchadienne, les affrontements interethniques dans le Logone et Chari au Cameroun septentrional et les insurrections religieuses au Nord-Nigeria sont autant de sources d'instabilité qui font de la violence [du banditisme militaire transfrontalier des coupeurs de routes] un référent zonal.

Saïbou (2004, p. 85)

Un tel malaise outrepassé la mesure, convoque ce qui résiste pour pouvoir se déployer dans la tension et connaître l'en-trop de son débordement, c'est-à-dire l'excès qui, selon G. Bataille (1967), est en dehors de la raison. À comprendre Y. Morhain & J.-P. Martineau (2001, p. 82), cet excès de la violence « doit s'entendre au sens fondamental d'infraction, la fracture d'une limite établie par les lois ». De toute évidence, qu'il s'agisse de la criminalité violente, du banditisme armé, du terrorisme, ce genre de violence « compromet la sécurité du citoyen » (Rapport de la Commission sur la sécurité humaine, 2003, p. 22), ralentit la réalisation de ses activités, qui peuvent contribuer au développement de la société, voire du pays, et détruit aussi le lien social. Dès lors, une analyse de l'insécurité et de la façon d'y faire face est indispensable, si les États concernés ainsi que leurs partenaires ne veulent pas voir s'envenimer une zone grise à la merci des dynamiques incontrôlables ; puisque les terroristes comme les « coupeurs de routes » se comportent comme les autres acteurs économiques de la zone tels que les pêcheurs, les pasteurs et les paysans, qui ne suivent pas la frontière, mais l'eau. Ceux-ci, écrit I. Saïbou,

vont et viennent, au gré du mouvement des ressources qu'ils convoitent, gérant la frontière comme un pont entre le lieu du crime et le lieu de la jouissance du butin. La nationalité de tels bandits est inscrite dans leur histoire et sur leur faciès, lesquels leur permettent de passer inaperçus dans l'enceinte d'un cadre géographique et sociologique qui, pour politiquement morcelé qu'il est, n'en demeure pas moins uniforme du point de vue des cultures, des ressemblances et des solidarités ethniques

Saïbou (2004, p. 15).

Il ressort de ce constat que l'insécurité transfrontalière, perçue comme un ensemble d'actes délictueux dont les auteurs, les victimes et les répercussions vont au-delà des frontières étatiques, s'inscrit dans les réseaux et les sillages de ces allées et venues, dont les auteurs et les victimes sont ces mêmes acteurs, c'est-à-dire les pêcheurs, les paysans, les cultivateurs, les éleveurs-pasteurs, les jeunes et moins jeunes. Dans la structuration de ces activités, la frontière sert de balancier entre l'État où est illicitement prélevée la ressource souvent violemment et celui où cette ressource est stockée ou écoulée. Cette organisation spatiale confère aux activités concernées une

portée internationale et favorise la connexion à des réseaux de criminalité<sup>4</sup>. Pour faire face à ces réseaux, dont les acteurs sont très mobiles entre les États tout en s'exilant de la communauté<sup>5</sup>, les gouvernants ont multiplié, dans les zones où ils opèrent, des postes de contrôle et de sécurité. Cela dans la perspective de dissuader les bandits (coupeurs de routes, terroristes, etc.), limiter leur menace et assurer la quiétude des usagers, vulnérabilisés et inquiétés. Malheureusement, les forces mixtes qu'on y déploie (policiers, gendarmes, douaniers...) constituent aussi des figures d'insécurité. Certains d'entre elles, non seulement sont à la tête de ces réseaux de bandits (C. Musila, 2012b) qui détruisent la personne et la société, mais encore sont responsables de certains abus : racket, humiliation, torture, etc.

## **2. Tracasseries policières ou douanières dans la mobilité transnationale et économique : loi des racketteurs et agressions de la personne**

Les Tchadiens qui se rendent au Cameroun et les Camerounais qui viennent au Tchad éprouvent d'énormes difficultés bien que possédant leurs documents de voyage en règle. Pour les Tchadiens par exemple, les tracasseries commencent à Ngueli (Kousseri), se poursuivent tout le long du corridor Kousseri-Maroua-Ngaoundéré-Yaoundé-Douala (pour ceux qui vont en direction de ces lieux) ou de Koutéré-Touboro-Ngaoundéré-Yaoundé-Douala. Bien entendu, les droits de ces usagers sont régulièrement violés par les agents de sécurité véreux installés dans les différents postes de contrôle. Les usagers subissent très souvent, des traitements inhumains : maltraitance, injures, humiliation, arnaques... Nombreux sont ceux qui sont victimes d'une telle barbarie : commerçants, élèves, étudiants... Les Camerounais en déplacement au Tchad ne sont pas exempts de ces pratiques contraires aux principes éthiques et moraux. Ils sont aussi victimes des arnaques policières, voire des violences physiques et verbales que leur infligent les forces de l'ordre. Autrement dit, tous les usagers sont victimes des agressions infligées par les agents de sécurité qui agissent de façon irresponsable, c'est-à-dire qui exercent un pouvoir « en ne tenant pas compte de l'existence de l'autre, ou en la niant, là et maintenant, ainsi qu'ailleurs et demain » (B. Honoré, 2003, p. 176). Nous en déduisons que le policier, le gendarme ou le douanier, comme tout autre être humain, est toujours tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser ou de le tuer (S. Freud, 1972). Cette tendance à l'agression constitue, selon Freud, le principal facteur de perturbation des rapports entre les hommes, c'est-à-dire de nos rapports avec notre prochain ; ici, elle constitue un facteur de perturbation des rapports entre les forces de l'ordre et les usagers, comme entre les bandits armés et les populations. Au final, c'est cette hostilité qui dresse les hommes les uns contre les autres, et par voie de conséquence l'être humain vit dans l'inquiétude et la peur ; quant à la société, elle est constamment menacée de ruine, puisque les passions instinctives sont plus fortes que les intérêts rationnels, notifie l'auteur.

<sup>4</sup> Il faut comprendre avec Y. Michaud (1986, p. 26) que « beaucoup de discours récents sur la violence se concentrent sur la criminalité, sa prétendue montée et l'insécurité qu'elle engendre ».

<sup>5</sup> À en croire S. Freud (1972), un sujet-violent défie toujours la communauté du dehors, après avoir transgressé, outrepassé les frontières qui déterminent les normes qu'elle s'est données.

Les Tchadiennes qui vont à Cotonou (Bénin), à Lagos ou à Canon (Nigéria) en passant par quelques villes camerounaises (Yagoua, Garoua, Gambarou...), pour chercher des marchandises, relèvent comment les forces de l'ordre portent au compte de leurs données instinctives une bonne somme de cette hostilité résultante de leur agressivité. Les femmes qui se battent pour leur autonomisation ou pour venir en aide à leurs familles se lamentent et avouent être agressées, brutalisées, humiliées, et parfois dépossédées de leurs objets. Elles ne sont pas seulement inquiétées des incursions des Djihadistes ou des « coupeurs de routes », mais encore des souffrances qu'on leur inflige aux différents postes de sécurité. Ces débrouillardes laissent entendre que les policiers demandent aux policières de les fouiller quand elles refusent de leur donner le montant demandé, malgré la présentation de leurs documents de voyage. S'il n'y a pas dans l'équipe une seule femme. Ils leur demandent d'« aller pisser », c'est-à-dire de s'isoler, très souvent, derrière leur poste loin de leur regard, pour pouvoir réfléchir et verser ledit montant ; aux hommes, les policiers leur disent par exemple : « Il faut bien parler », ce qui signifie que l'argent donné n'est pas suffisant. C'est la même humiliation chaque fois qu'ils rencontrent les policiers chargés de sécuriser les citoyens, de veiller à la libre circulation des personnes et de leurs biens, dit-on.

Les usagers tchadiens qui se rendent à Ngaoundéré en traversant Koutéré (village frontalier avec le Cameroun), sont soumis aux mêmes épreuves, aux mêmes difficultés. Ils sont rackettés aussi bien par les policiers camerounais que tchadiens, bien qu'ayant, comme ces femmes, leurs documents de voyage à jour. Du côté de la frontière Tchad, dans le bureau de police judiciaire qui doit enregistrer la sortie, il faut payer. A. Mbaindangora Djekornondé (2020) affirme : « Après l'enregistrement, l'officier de police judiciaire et son assistant demandent une somme de 1000 francs CFA à chaque voyageur tchadien à destination du Cameroun ».

Les usagers de la route sont donc victimes des rackets. Or, il semble qu'aucune somme n'était demandée auparavant aux usagers tchadiens en partance pour le Cameroun. Aujourd'hui, au contraire, on doit donner de l'argent à l'officier de police judiciaire et à ses collaborateurs civils, chargés de stopper ou de rappeler à l'ordre tous ceux qui enfreignent la règle.

Aux tracasseries policières s'ajoutent les tracasseries douanières. Celles-ci sont plus remarquables au poste frontière de Kousseri-N'Djamena, qui « reste le poste le plus important entre le Cameroun et le Tchad et le point final du corridor de 1650 km naissant à Douala » (International Bank for Reconstruction and Development, 2018, p. 67). Les commerçants tchadiens, en particulier, traversent cette frontière matérialisée par le fleuve Logone et les deux rives reliées par un pont pour chercher des marchandises destinées au commerce agricole à Kousseri. À ces postes, comme au poste frontière secondaire de Figuil et de Yagoua-Bongor, les tarifs appliqués varient selon les responsables, la taille et le chargement du camion, le moment où il passe à la frontière. Aussi faut-il souligner que les notes d'orientation des autorités douanières laissent une marge d'interprétation, ce qui ouvre la voie aux paiements informels. Les usagers des frontières qui tentent de se conformer aux exigences et demandent un reçu pour les paiements sont retenus ou retardés par les autorités aux frontières. On retrouve les mêmes agents aux postes frontières du côté camerounais, renforcés par le Bataillon d'intervention rapide (BIR) rendu nécessaire par les problèmes de sécurité

causés par Boko Haram, dont les membres attaquent, tuent et incendient les maisons, les mosquées et les églises (J. Kouagheu, 2019), et une duplication de la présence des douanes.

Il est à retenir que les difficultés de mobilité commerciale ont entraîné une spirale de pratiques informelles. Cela a conduit les commerçants et autres usagers à réagir de façon imaginative. Une des stratégies a été de prendre plus de risques pour éviter le passage formel d'une frontière. Par exemple, les commerçants des bestiaux traversent souvent le fleuve Logone en faisant nager leurs animaux, en dépit de la menace terroriste et du grand banditisme frontalier (International Bank for Reconstruction and Development, 2018). Beaucoup de marchands, en majorité des jeunes hommes et femmes, voyagent en dehors des voies légales comme l'a si bien remarqué W. Wendy (2020), lorsqu'il évoque la question du flux de migration informelle en Afrique.

De cette esquisse, nous retenons que l'agressivité et l'irresponsabilité manifestes des agents de sécurité modifient et perturbent les flux commerciaux entre le Cameroun et le Nigéria, le Tchad et le Nigéria et le corridor Douala-N'Djamena. C'est ainsi que ces agents, à l'instar des bandits armés, sont considérés comme des causeurs de troubles et les usagers comme victimes du malaise qu'ils engendrent. Il convient de noter que ce malaise a considérablement diminué les échanges commerciaux, mais aussi culturels, touristiques..., entre le Tchad et le Cameroun. Ces échanges peinent à s'améliorer. Ils semblent s'effondrer de plus en plus avec la pandémie de la Covid-19 qui a non seulement ébranlé les flux commerciaux, mais encore les flux scolaires et universitaires, touristiques... Nous consacrons la dernière partie de notre texte à l'impact négatif de cette maladie sur ces flux, notamment scolaires et universitaires.

### 3. Difficultés de mobilité en contexte de Covid-19

La pandémie de la Covid-19<sup>6</sup>, qui a bouleversé le monde entier, coïncide avec les flux des populations dans le monde, en général, et, en particulier, en Afrique. La maladie se propage alors même que l'Afrique est confrontée à un chiffre record de déplacement de population. Elle connaît des taux élevés de migration-des personnes qui quittent leur domicile en quête de meilleures opportunités-vers des zones urbaines où l'activité économique est plus importante (W. Wendy, 2020), où le système éducatif est plus performant et qualifiant. Cependant, avec la Covid-19, les voyages à l'intérieur comme à l'extérieur du pays sont devenus problématiques. Pour limiter la propagation de la maladie, les cas d'infections et des morts, plusieurs pays, dont le Tchad et le Cameroun, ont procédé à la fermeture de leurs frontières. Ce qui a impacté négativement les voyages.

Par exemple au Tchad, si beaucoup de gens se livrent au voyage-aventure de découverte et à celui d'existence de la quête de sens et de soi, la majorité des jeunes préfèrent le voyage d'étude ou d'apprentissage. C'est ainsi que ceux-ci se rendent

---

<sup>6</sup> La maladie a sérieusement impacté l'économie et par ricochet celle des pays africains. Cette situation n'est pas sans conséquence sur les pays enclavés tels que le Tchad. Étant enclavé, sans débouché sur la mer et avec un transport aérien quasi-inexistant, le pays dépend des ports maritimes des pays voisins comme le Nigéria, le Cameroun et le Soudan. Par exemple, la fermeture des frontières qui a des répercussions négatives sur les échanges économiques et commerciaux a joué sur la condition de vie de la population, en particulier tchadienne ; les prix des produits sur les marchés ont grimpé et les Tchadiens vulnérables ne peuvent ni manger à leur faim ni se soigner...



massivement au Cameroun, en raison de sa proximité, pour les études supérieures. Ils ont tendance à poursuivre deux itinéraires principaux : de N'Djamena vers Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé en passant par Kousséri, de Moundou vers Ngaoundéré, Yaoundé et Douala en passant par Touboro.

Si les jeunes en mouvement n'ont pas été identifiés, comme les migrants économiques, des vecteurs importants de transmission de la Covid-19, les fortes densités de population parmi les populations déplacées, couplées à la mobilité des migrants, les rend vulnérables à l'exposition au coronavirus, mais aussi à sa propagation. C'est pourquoi l'inquiétante situation a amené les États à fermer leurs frontières pour sécuriser les populations sans discrimination aucune en vue de freiner la propagation du virus. Ils ont compris la nécessité de se concentrer sur les communautés dans leur intégrité. Aussi des mesures préventives fortes sont-elles prises dans un environnement de fortes migrations économiques, scolaires et universitaires ; puisque tous les premiers cas détectés dans les pays africains partagent une caractéristique commune : il s'agit d'une personne entrée récemment sur le territoire national (W. Wendy, 2020).

Cependant, ces restrictions ont généré des difficultés, des tensions et des situations dramatiques, en particulier chez les étudiants et commerçants. Des milliers de personnes ont été bloqués dans leur pays d'accueil. Certaines ont dû être secourues aux frontières. Tel est le cas des étudiants tchadiens bloqués à Koutéré (Tchad) et à Kousseri (Cameroun)<sup>7</sup>. « Quelques 10.000 étudiants tchadiens au Cameroun sont concernés par cette impasse », rapporte A. Kodmadjingar Djekornondé (2020).

La fermeture de la frontière tchado-camerounaise a été aussi préjudiciable aux élèves<sup>8</sup> ; sur le pont de Ngueli, les élèves camerounais traversent la frontière pour fréquenter à N'Djamena ou les élèves tchadiens (habitants particulièrement Digangali et Walia dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la ville de N'Djamena), pour suivre les cours à Kousseri. S'ajoutent à ceux-ci, les élèves camerounais qui viennent uniquement au Tchad pour composer le baccalauréat ou le BEF (Brevet d'Enseignement Fondamental). Les élèves qui n'ont pas de parents à N'Djamena ont préféré suspendre temporairement leur cursus scolaire ou demander un transfert pour continuer dans leur ville d'origine. Du coup, les flux scolaires et universitaires sont limités.

En effet, les étudiants, comme les commerçants, qui regagnent leur pays, ne peuvent pas le faire aisément du fait que les frontières sont fermées. Certains d'entre eux tentent d'emprunter des voies clandestines ou frauduleuses, à Moto, de Koutéré, village frontalier avec le Cameroun, jusqu'à Moundou, chef-lieu de la province du Logone occidental. Cependant, il arrive qu'ils soient interceptés par les agents de sécurité. Il est à comprendre que les autorités tchadiennes opposent la loi à tous ceux qui empruntent des voies clandestines (A. Kodmadjingar Djekornondé, 2020), parce que

---

<sup>7</sup> Les autorités camerounaises n'ont pas autorisé les étudiants tchadiens à franchir la frontière et vice versa, bien sûr pour un temps.

<sup>8</sup> Les Camerounais vivant à Kousseri qui traversent quotidiennement la frontière pour travailler ou faire le commerce à N'Djamena, et réciproquement, sont également affectés par cette mesure contribuant à lutter contre la propagation de la Covid-19, après celle concernant la lutte contre le terrorisme ayant conduit à la fermeture temporaire des frontières entre le Tchad et le Cameroun. Ce qui réduit le pouvoir d'achat des travailleurs.

le Tchad, à l'instar d'autres pays, est dans une phase très difficile de crise de la Covid-19 à gérer.

En revanche, ceux qui ne veulent pas courir de risques, au moment de la fermeture des frontières, ont dû attendre plusieurs jours, dans des conditions inquiétantes, parfois alarmantes et intenable<sup>9</sup>, avant de franchir les frontières, notamment de Koutéré-Touboro et de Kousseri-N'Djamena, où ils ont été confinés et fortement surveillés par les forces de l'ordre et de sécurité. De la même façon, le retour au Cameroun à l'annonce de la reprise des activités académiques n'a pas été sans incident. Pour sortir de cette impasse, ils ont mis sur pied un collectif qui a mené des démarches et ont obtenu des autorités en charge de la sécurité publique une autorisation de déplacement collectif pour repartir au Cameroun. Le porte-parole de ces étudiants, soucieux de leur avenir, a demandé aux autorités médicales de prendre des dispositions pour éviter qu'ils ne soient pas mis en quarantaine au Cameroun, poursuit A. Kodmadjinga Djekornondé (2020).

Il convient de relever que des situations semblables à celles que nous venons d'évoquer, et qui ne sont pas exhaustives, ont été observées dans plusieurs pays africains aussi bien sur les voies terrestres que navigables comme entre le Cameroun et le Nigéria. En fait, la fermeture des frontières, entre autres mesures, en période de la covid-19 a perturbé socialement, culturellement, économiquement... le monde entier. Et les victimes se comptent par centaines de milliers : migrants, commerçants, élèves, étudiants, etc.

## Conclusion

Notre étude a permis de comprendre que le Tchad et le Cameroun partagent des frontières qui se caractérisent par les flux des populations. Celles-ci traversent les frontières pour diverses raisons : économiques, culturels, professionnelles... Mais, les usagers (aventuriers de découverte, commerçants, touristes, élèves et étudiants, etc.) sont victimes des difficultés de mobilité : attaques des coupeurs de routes et/ou Djihadistes, agressivité ou brutalité des forces de l'ordre déployées dans les zones d'insécurité ou « zones rouges » pour la protection des personnes, des biens et des terroirs, impacts négatifs des fermetures des frontières en période du coronavirus, etc.. Il en découle que les usagers, pendant les allées et venues entre les deux pays, se voient infliger des souffrances par quelques individus insensés, agressifs et irresponsables. Ceux-ci semblent ne pas être des êtres débonnaires, au cœur d'amour (S. Freud, 1972) qui agissent en tenant compte de leur prochain, mais des êtres qui agressent, violentent directement (bandits armés) ou indirectement (les autorités et leurs mesures barrières, entre autres la fermeture des frontières). Il est donc reconnu que l'utilisateur affronte l'agressivité de l'autre, qui se conduit dans la plupart des cas comme une bête sauvage perdant tout égard pour sa propre espèce. En clair, dans les zones frontalières entre le Tchad et le Cameroun, il existe des hommes qui cherchent la réjouissance dans la souffrance des populations, qui ne peuvent plus circuler librement et prétendre à des

<sup>9</sup> Les étudiants sont dans la nature sans aucune protection, sans la possibilité de se laver, sans le moindre respect des mesures barrières, sans toilettes appropriées, en dépit de l'assistance humanitaire, avouent nos interlocuteurs. Tout porte à croire qu'on cherche à se protéger contre une pandémie tout en s'exposant à d'autres maladies encore mortelles comme le paludisme, la diarrhée...

meilleures opportunités. Ces hommes sont porteurs de puissance de déliaison, de destruction, d'humiliation, de déshumanisation qui compromet le lien social, le bien-être du prochain et sa liberté de mobilité. Pour juguler ces crises, il est important, dans notre monde qui est celui des atrocités rationnellement organisées (P. Bonjour, 2006) d'agir collectivement (en toute conscience) et de réfléchir sur la question de ces malaises transfrontaliers, dont la liste n'est pas exhaustive, dans le but de rétablir de façon durable la sécurité dans les zones à risques ou les « zones rouges », gage de l'équilibre socioéconomique et culturel d'un pays.

### Références bibliographiques

- BATAILLE Georges. 1967. *La part maudite*, Paris, Éditions de Minuit.
- BONJOUR Pierre. 2006. « La dignité humaine, philosophique, droit, politique, économique, médecine ». *Reliance*, n°20, pp. 85-92.
- DAVID Charles-Philippe & ROCHE Jean-Jacques. 2002. « *Théories de la sécurité : Définition, approches et concept de la sécurité internationale* », Paris, Montchrestien.
- DEVIN Guillaume & SMOUTS Marie-Claude, 2011, *Les organisations internationales*, Paris, Armand colin.
- EHRENBERG Alain. 2010. *La Société du malaise*, Paris, Odile Jacob.
- EHRENBERG Alain. 2011. « La société du malaise ». *Adolescence*, n°3 pp. 553-570.
- FLEURY Cynthia & LE BRETON Éric. 2018. « La mobilité inclusive, un enjeu d'égalité? », (En ligne), consulté le 27 mai 2022, URL : <https://www.mobiliteinclusive.com/la-mobilite-un-enjeu-degalite-regards-croises-entre-cynthia-fleury-et-eric-le-breton/>
- FREUD Sigmund. 1972. *Malaise dans la civilisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GABRIEL Nicole. 2011. « Malaise dans la civilisation et promesse de bonheur. Freud et Adorno ». *Savoirs et clinique*, n° 13, pp. 106-117.
- GAULME François. 2011. « Saïbou Issa. Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du Lac Tchad ». *Afrique contemporaine*, N° 239, pp. 157-159.
- HONORÉ Bernard. 2003. *Pour une philosophie de la formation et du soin. La mise en perspective des pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2018, "Briser les Obstacles au Commerce Regional Agricole en Afrique Centrale", Washington DC 20433.
- KODMADJINGAR DJEKORNONDÉ André. 2020. « Des étudiants tchadiens tentent désespérément de regagner leurs universités au Cameroun », (En ligne), consulté le 25 septembre 2020, URL :

<https://www.voaafrique.com/a/pol%C3%A9mique-au-sujet-du-retour-des-%C3%A9tudiants-tchadiens-au-cameroun/5444197.html>

- KOUAGHEU Josiane. 2019. « Dans le nord du Cameroun, les attaques quasi quotidiennes de Boko Haram », (En ligne), consulté le 14 septembre 2020, URL : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/13/dans-le-nord-du-cameroun-les-attaques-quasi-quotidiennes-de-boko-haram\\_6019039\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/13/dans-le-nord-du-cameroun-les-attaques-quasi-quotidiennes-de-boko-haram_6019039_3212.html)
- LÉVI Primo. 1990. *Si c'est un homme*, Julliard, Pocket.
- LOUNGOU Serge. 2010. « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités ». *Belgeo*, pp. 315-330.
- MBAINDANGORA DJEKORNONDE Adolph. 2020. « Racket à la frontière Tchad-Cameroun : l'argent d'abord, la libre circulation après », (En ligne), consulté le 14 septembre 2020, URL : <https://tchadinfos.com/politique/racket-a-la-frontiere-tchad-cameroun-largent-dabord-la-libre-circulation-apres/>
- MICHAUD Yves. 1986. *La violence*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MORHAIN Yves & MARTINEAU Jean-Pierre. 2001. « Malaise social et violences d'adolescents ». *Cahiers de psychologie clinique*, n° 16, pp. 79-96.
- MUSILA Cyril. 2012a. « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad », Ifri-Bruxelles.
- MUSILA Cyril. 2012b. « Le banditisme militaire transfrontalier et le vagabondage des groupes armés », (En ligne), consulté le 16 septembre 2020, URL : [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-experience-779\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-779_fr.html)
- PINEAU Gaston. 2010. « Voyages, mobilité et rythmes de déplacement ». *Le Journal des psychologues*, n° 278, pp. 26-31.
- PINEAU Gaston. 2010. « Voyages, mobilité et rythmes de déplacement ». *Le Journal des psychologues*, (En ligne), consulté le 28 septembre 2022, URL : n° 278, pp. 26-31.
- Rapport de la Commission sur la sécurité humaine, 2003, *La sécurité humaine maintenant*, trad. par Fauvette Vanderschoot, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences Politiques.
- ROCHE Sébastien. 1994. *Insécurité et liberté*, Paris, Seuil.
- SAÏBOU Issa. 2004. « L'embuscade sur les routes des abords du Lac Tchad ». *Politique Africaine*, N° 94, pp. 82-104.
- SAÏBOU Issa. 2010. *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala.
- TAYLOR Charles. 2015. *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf.
- WENDY Williams. 2020. « La COVID-19 et la crise des déplacements en Afrique », (En ligne), consulté le 14 septembre 2020, URL : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-covid-19-et-la-crise-des-deplacements-en-afrique/>